

Mot du Maire / Bürgermeisterinwort

En 2023, nous nous sommes efforcés de réaliser un budget équilibré et sain malgré l'explosion des coûts de l'énergie, l'inflation galopante. En cette période de « sobriété énergétique » proclamée au plus haut niveau mais parfois difficile à mettre en œuvre, nous avons pris des mesures visant à réduire la consommation. Par exemple, la réduction de l'éclairage public a contribué à une diminution des dépenses communales en ce domaine comme pour bien d'autres villes et villages.

Le terme « économie(s) » peut être bien trompeur ! En effet, il ne suffit pas d'acquérir des biens immobiliers ou de faire des « économies » pour bien gérer : il convient d'entretenir ces biens. L'absence d'investissements conduit à des situations préoccupantes, ce qui contraint à effectuer des travaux non valorisants car non visibles par tous. Les actions décrites dans le cadre « Perspectives 2023 » dans le bulletin municipal de juillet 2023 ont été réalisées. Je suis bien évidemment consciente que toutes les attentes ne seront pas comblées mais nous essayons de prendre en compte celles datant de quelques années.

Je remercie l'ensemble de nos collaborateurs, qu'ils soient techniques, administratifs, associatifs et volontaires, pour la qualité de leur travail. Je suis heureuse d'être entourée d'une équipe compétente et engagée au service de la commune. Notre équipe est à votre écoute, n'hésitez pas à nous rencontrer.

Le monde bouge, la société évolue, mais nos valeurs doivent se recentrer sur l'essentiel. Fédérer, rassembler, partager, sont des mots qui doivent retrouver du sens dans nos vies et dans notre quotidien à tous.

Tolérance et la Bienveillance permettent le « vivre ensemble ».

Astrid LEMARCHAND
Maire de HEINING-LES-BOUZONVILLE

Im Jahr 2023 haben wir uns bemüht, trotz explodierender Energiekosten und einer galoppierenden Inflation einen ausgeglichenen und gesunden Haushalt zu erreichen. In einer Zeit der "Energiesparsamkeit", die auf höchster Ebene verkündet wird, aber manchmal schwer umzusetzen ist, haben wir Maßnahmen ergriffen, um den Verbrauch zu senken. So hat beispielsweise die Reduzierung der Straßenbeleuchtung dazu beigetragen, dass die Gemeindeausgaben in diesem Bereich wie in vielen anderen Städten und Dörfern gesunken sind.

Der Begriff "Einsparung(en)" kann sehr irreführend sein! Es reicht nämlich nicht aus, Immobilien zu erwerben oder zu "sparen", um gut zu wirtschaften: Diese Immobilien müssen auch instand gehalten werden. Wenn keine Investitionen getätigt werden, führt dies zu besorgniserregenden Zuständen und zwingt dazu, Arbeiten durchzuführen, die nicht wertschätzend sind, weil sie nicht für alle sichtbar sind. Die im Rahmen "Perspektiven 2023" im Gemeindeblatt vom Juli 2023 beschriebenen Maßnahmen wurden durchgeführt. Ich bin mir natürlich bewusst, dass nicht alle Erwartungen erfüllt werden, aber wir versuchen, auch die Erwartungen zu berücksichtigen, die schon einige Jahre zurückliegen.

Ich danke allen unseren Mitarbeitern, ob in der Technik, der Verwaltung, den Vereinen oder den Freiwilligen, für die Qualität ihrer Arbeit. Ich freue mich, von einem kompetenten und engagierten Team im Dienste der Gemeinde umgeben zu sein. Unser Team hat immer ein offenes Ohr für Sie, zögern Sie nicht, uns zu treffen.

Die Welt bewegt sich, die Gesellschaft entwickelt sich weiter, aber unsere Werte müssen sich wieder auf das Wesentliche konzentrieren. Verbinden, zusammenführen, teilen sind Worte, die in unserem Leben und im Alltag von uns allen wieder einen Sinn ergeben müssen.

Toleranz und Wohlwollen ermöglichen das "Zusammenleben".

Astrid LEMARCHAND
Maire de HEINING-LES-BOUZONVILLE

Comptabilité Communale

Gemeindebuchhaltung

EXECUTION BUDGETAIRE 2023

SECTION FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	137 034. 39 €	013 Atténuations de charges	2 628. 16 €
012 Charges de personnel	83 088. 81 €	70 Produits des services	39 602. 10 €
014 Atténuations de produits	7 698. 00 €	73 Impôts et taxes	38 232. 10 €
65 Autres charges de gestion courante	100 003. 16 €	731 Fiscalité locale	156 337. 84 €
		74 Dotations, subventions et participations	107 728. 91 €
		75 Autres produits de gestion courante	29 810. 09 €
		77 Produits spécifiques	92. 40 €

SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
041 Opérations patrimoniales	74 916. 79 €	021 Virement de la section de fonctionnement	46 606. 74 €
16 Emprunts et dettes assimilés	15 148. 34 €	041 Opérations patrimoniales	74 916. 79 €
20 Immobilisations incorporelles	2 520. 00 €	10 Dotations, fonds divers et réserves	74 179. 49 €
21 Immobilisations corporelles	130 804. 80 €	13 Subventions d'investissement	41 054. 51 €

BUDGET PRIMITIF 2024

SECTION FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	149 650. 00 €	70 Produits des services	26 000. 00 €
012 Charges de personnel	86 700. 00 €	73 Impôts et taxes	36 840. 00 €
014 Atténuations de produits	8 000. 00 €	731 Fiscalité locale	153 077. 00 €
023 Virement à la section d'investissement	23 374. 00 €	74 Dotations, subventions et participations	107 157. 00 €
65 Autres charges de gestion courante	82 900. 00 €	75 Autres produits de gestion courante	28 500. 00 €
67 Charges spécifiques	1 050. 00 €	77 Produits spécifiques	100. 00 €
TOTAL	351 674. 00 €	TOTAL	351 674. 00 €

SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	71 993. 17 €	021 Virement de la section de fonctionnement	23 374. 00 €
16 Autres dettes, autres organismes particuliers	16 000. 00 €	10 Dotations, fonds divers et réserves	114 366. 57 €
21 Immobilisations corporelles	157 547. 40 €	13 Subventions d'investissement	107 800. 00 €
TOTAL	245 540. 57 €	TOTAL	245 540. 57 €

Rétrospective 2023 / Rückblick 2023

- Restauration intérieure de la chapelle Saint Simon et Saint Jude et travaux d'étanchéité extérieur.
 - Installation de l'antenne relais 4 G pour une meilleure réception de la téléphonie mobile. Implantation prise en charge par la Société HIVORY.
 - Réfection de la Route Principale par le Département de la Moselle.
 - Rachat à l'Etablissement Public Foncier Grand Est (EPFGE) du bien immobilier se situant 23 Rue Principale. Opération amortie sur 5 ans.
 - Réalisation d'un espace multisport.
 - Economies d'énergie électrique en réduisant la durée de rayonnement de l'éclairage public. A ce titre, une baisse significative des consommations d'environ 22 186 KVA a été constatée entre 2022 et 2023.
- Innenrestaurierung der Kapelle St. Simon und St. Jude und Außenabdichtungsarbeiten.
 - Aufstellung der 4G-Relaisantenne für einen besseren Empfang von Mobiltelefonen. Die Kosten für die Installation wurden von der Firma HIVORY übernommen.
 - Instandsetzung der Hauptstraße durch das Département Moselle.
 - Rückkauf der Immobilie 23 Rue Principale vom Etablissement Public Foncier Grand Est (EPFGE). Die Transaktion wird über 5 Jahre abgeschrieben.
 - Realisierung eines Multisportplatzes.
 - Einsparung von elektrischer Energie durch Reduzierung der Leuchtdauer der Straßenbeleuchtung. In diesem Zusammenhang wurde zwischen 2022 und 2023 ein signifikanter Rückgang des Verbrauchs um ca. 22.186 KVA festgestellt.



Actions et Perspectives 2024

Aktionen und Ausblick 2024

- Travaux de mise en conformité des installations électriques des bâtiments communaux et plus particulièrement l'église paroissiale, suite aux recommandations de l'APAVE.
- L'aire de jeux a été sécurisée par le retrait des poutres autour des installations et d'autres menus travaux ont été réalisés.
- Une gerbe est déposée tous les ans à la Croix Côte 335 sur les hauteurs derrière le village de HEINING-LES-BOUZONVILLE. A ce titre, l'amicale des parachutistes de SARRELOUIS prépare pour 2025 une manifestation pour la 85^{ème} commémoration de la bataille, faisant état de grandes pertes humaines en ce lieu.
- Travaux d'embellissement du parvis de l'église paroissiale. Nettoyage des rondins, élargissement du passage aux véhicules et diverses plantations.
- Installation par Messieurs Adrien ALTMAYER et Michaël PONCELET de la Petite Croix réalisée par Monsieur Hervé HELSTROFFER. Celle-ci fait partie de l'ensemble « Bildchen » situé à LEIDING. La 1^{ère} Croix ayant été mise en place dans les années 2010.
 - Sécurisation de l'entrée du village de HEINING-LES-BOUZONVILLE.
- Réfection du clocher de l'église paroissiale et installation du nouveau chauffage en partenariat avec le Conseil de Fabrique.
 - Travaux de mise en conformité des installations électriques des bâtiments communaux et plus particulièrement l'église paroissiale, suite aux recommandations de l'APAVE.
 - Der Spielplatz wurde gesichert, indem die Balken um die Anlagen herum entfernt wurden, und es wurden weitere Kleinigkeiten erledigt.
 - Am Kreuz Côte 335 auf den Anhöhen hinter dem Dorf HEINING-LES-BOUZONVILLE wird jedes Jahr ein Kranz niedergelegt. In diesem Zusammenhang bereitet der Freundeskreis der Fallschirmjäger von SARRELOUIS für 2025 eine Veranstaltung zum 85. Gedenken an die Schlacht vor, die von großen menschlichen Verlusten an diesem Ort berichtet.
 - Arbeiten zur Verschönerung des Vorplatzes der Pfarrkirche. Reinigung der Rundhölzer, Verbreiterung des Durchgangs für Fahrzeuge und verschiedene Anpflanzungen.
 - Die Herren Adrien ALTMAYER und Michaël PONCELET installieren das Kleine Kreuz, das von Herrn Hervé HELSTROFFER angefertigt wurde. Das Kreuz ist Teil des "Bildchen"-Ensembles in LEIDING. Das erste Kreuz wurde in den 2010er Jahren aufgestellt.
 - Sicherung des Dorfeingangs von HEINING-LES-BOUZONVILLE.
 - Instandsetzung des Glockenturms der Pfarrkirche und Installation der neuen Heizung in Partnerschaft mit dem Fabrique Council.



Informations Diverses

Verschiedene Informationen

• DOTATION MULTIFLUX

Dotation en sacs de tri Multiflux à la Salle des Fêtes de HEINING-LES-BOUZONVILLE le 28 Août 2024 de 13 heures 30 à 16 heures 00.

Ausstattung mit Multiflux-Sortiersäcken im Salle des Fêtes in HEINING-LES-BOUZONVILLE am 28. August 2024 von 13.30 bis 16.00 Uhr.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BOUZONVILLOIS TROIS FRONTIÈRES



3 Bis, rue de France
57330 BOUZONVILLE
Tél : 03 87 21 00 99
www.ccb3fr



1 rue Jacques Callot
57600 Morsbach
Tél : 03 87 00 01 01
www.sydem.fr

CALENDRIER DES PERMANENCES MULTIFLUX DU 2^{ÈME} SEMESTRE 2024

MENSKIRCH	08/07	13H00 - 14H00	SYDEM TOUR - PARKING DE LA MAIRIE
SAINT-FRANÇOIS-LACROIX	08/07	17H30 - 19H00	SYDEM TOUR - PARKING DE LA MAIRIE
BIBICHE	08/07	14H45 - 17H00	SYDEM TOUR - PARKING DE LA MAIRIE
DALSTEIN	09/07	13H30 - 15H30	SYDEM TOUR - PARKING À CÔTÉ DU CEMETÈRE
CHENERY-LES-DEUX	09/07	15H00 - 19H00	SYDEM TOUR - PARKING DERRIÈRE L'ÉGLISE
NEUNKIRCHEN-LES-BOUZONVILLE	11/07	14H00 - 15H45	SYDEM TOUR - PARKING DE LA SALLE COMMUNALE
SCHWENDEHOF	11/07	15H30 - 19H00	SYDEM TOUR - PARKING DU CEMETÈRE
COLMEN	17/07	13H30 - 14H30	SYDEM TOUR - 5 RUE DE WALDWEISTROFF
PILSTROFF	17/07	15H15 - 19H00	SYDEM TOUR - PARKING DU CEMETÈRE
HESTROFF	19/07	13H30 - 15H00	SYDEM TOUR - PARKING DU STADE
ANZELING	19/07	16H30 - 19H00	SYDEM TOUR - PARKING DU STADE
EBERSVILLER	23/07	15H00 - 19H00	SALLE COMMUNALE
ALZING	26/07	13H30 - 15H45	SYDEM TOUR - PARKING DE LA MAIRIE
BRETTNACH	26/07	15H30 - 19H00	SYDEM TOUR - PLACE DE LA FONTAINE
HEINING-LES-BOUZONVILLE	28/08	13H30 - 16H00	FOYER SOCIO-ÉDUCATIF
GUERSTLING	28/08	15H45 - 19H00	SALLE COMMUNALE
BOUZONVILLE	04/09	08H30 - 19H00	SALLE DES FÊTES
BOUZONVILLE	05/09	08H30 - 19H00	SALLE DES FÊTES
HAUDRECHING	10/09	13H30 - 15H30	SYDEM TOUR - PARKING DU COLROY
HOLLING	10/09	17H00 - 19H00	SYDEM TOUR - PARKING DE L'ÉGLISE
REMFELANG	16/09	13H00 - 14H00	SYDEM TOUR - PARKING DE L'ÉGLISE
FREISTROFF	16/09	14H30 - 19H00	SYDEM TOUR - PARKING DU STADE

Nous collectons les piles, les lunettes et les radiographies argentiques en permanences.



• ARRETE RELATIF AUX DEJECTIONS CANINES

Arrêté relatif aux déjections canines sur la voirie. Prière de veiller à la salubrité de l'espace public. A cet effet des sacs sont à votre disposition.

Erlass über Hundekot auf öffentlichen Straßen. Bitte achten Sie auf die Sauberkeit des öffentlichen Raums. Zu diesem Zweck stehen Ihnen Beutel zur Verfügung.

2022/281

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics ouverts aux enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les carreaux, ainsi que dans les espaces verts ouverts au public et espaces de jeux ouverts aux enfants. Cette obligation ne s'applique pas aux personnes titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'article L.241-3 du Code de l'action sociale et des familles.

ARTICLE 2 : En cas de non-respect de l'interdiction édictée à l'article 1, les infractions au présent arrêté relèvent de l'article R.633-6 du Code pénal et sont sanctionnées par les amendes prévues pour les contraventions de la 3^{ème} classe. Ces contraventions font l'objet de la procédure de l'amende forfaitaire (TA3 : 68 euros).

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché sur les lieux habituels d'affichage et mis en ligne sur les supports numériques à disposition de la commune, ainsi qu'aux abords des espaces de jeux ouverts aux enfants. Le public pourra le consulter en Mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

ARTICLE 4 : Sont tenus de faire respecter le présent arrêté en leurs grades et fonctions :

Madame le Maire de la commune de HEINING-LES-BOUZONVILLE,

Madame et Messieurs les Adjoints au Maire de HEINING-LES-BOUZONVILLE

Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie de BOULAY-BOUZONVILLE,

Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de BOUZONVILLE.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Mme Astrid Lemarchand
Maire de Heining les Bouzonville

Fait à HEINING-LES-BOUZONVILLE,
Le 28 Juin 2022

Copie sera adressée à :

- Au représentant de l'Etat dans l'Arrondissement de FORBACH MOULAY-MOSELLE

• CHATS ERRANTS

Afin de limiter la multiplication des chats errants, il est demandé aux propriétaires de ces animaux de veiller à les faire vacciner, pucer et stériliser. Cela dans l'optique de garantir une sécurité et une hygiène publique à l'ensemble des administrés aux vues des maladies et désagréments que ces bêtes peuvent véhiculer et occasionner.

Um die Vermehrung von streunenden Katzen einzudämmen, werden die Besitzer dieser Tiere gebeten, sie impfen, chippen und sterilisieren zu lassen. Dies dient der öffentlichen Sicherheit und Hygiene für alle Bürger, da diese Tiere Krankheiten und Unannehmlichkeiten übertragen und verursachen können.

- **ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE**

Suite aux inondations du 17 mai dernier, la commune de HEINING-LES-BOUZONVILLE a été déclaré en état de catastrophe naturelle.

N'hésitez pas à contacter vos assurances en les informant de cet arrêté pour vos indemnisations. En outre, Madame le Maire souhaite remercier les élus municipaux, le personnel communal, les volontaires, ainsi la Communauté de Communes du Bouzonvillois Trois Frontières pour la réactivité d'actions, dans le cadre de cet événement climatique sans précédent.

Nach den Überschwemmungen vom 17. Mai wurde die Gemeinde HEINING-LES-BOUZONVILLE zum Naturkatastrophengebiet erklärt.

Zögern Sie nicht, Ihre Versicherungen zu kontaktieren und sie über diesen Erlass zu informieren, um Ihre Entschädigungen zu erhalten. Außerdem möchte die Bürgermeisterin den Gemeindevertretern, dem Gemeindepersonal, den Freiwilligen und der Communauté de Communes du Bouzonvillois Trois Frontières für ihre reaktionsschnellen Maßnahmen im Rahmen dieses beispiellosen Wetterereignisses danken.

- **ACCES ET OUVERTURE DES DECHETTERIES DE DALEM, HALSTROFF ET RETTEL**

Dans le cadre de la rénovation de la déchetterie de BOUZONVILLE, d'autres infrastructures sont à votre disposition. Les administrés de HEINING-LES-BOUZONVILLE, sont invités à utiliser les installations de DALEM et HALSTROFF. Les professionnels, quant à eux pourront se rendre à la déchetterie de RETTEL. Pour l'accès à la déchetterie de DALEM, prière de se munir de la SYDEMPASS. Pour celles d'HALSTROFF et RETTEL, la carte de déchetterie reste indispensable.

- **Les horaires d'ouverture de la déchetterie de DALEM sont les suivants :**

lundi 14:00–18:00
mardi 10:00–12:00, 14:00–18:00
mercredi 14:00–18:00
jeudi 10:00–12:00, 14:00–18:00
vendredi 14:00–18:00
samedi 09:30–12:00, 14:00–18:00
dimanche Fermé

- **Ceux de la déchetterie de HALSTROFF :**

lundi 13:00–16:45
mardi 09:00–11:45, 13:00–16:45
mercredi Fermé
jeudi 09:00–11:45, 13:00–16:45
vendredi 09:00–11:45, 13:00–16:45
samedi 09:00–11:45, 13:00–16:45
dimanche Fermé

- **Ainsi que ceux de RETTEL :**

lundi Fermé
mardi 09:00–11:45, 13:00–16:45
mercredi 13:00–16:45
jeudi 09:00–11:45, 13:00–16:45
vendredi 09:00–11:45, 13:00–16:45
samedi 09:00–11:45, 13:00–16:45
dimanche Fermé

Im Rahmen der Renovierung der Abfallentsorgungseinrichtung in BOUZONVILLE stehen Ihnen weitere Einrichtungen zur Verfügung. Die Einwohner von HEINING-LES-BOUZONVILLE sind eingeladen, die Einrichtungen in DALEM und HALSTROFF zu nutzen. Gewerbetreibende können sich an den Wertstoffhof in RETTEL wenden. Für den Zugang zum Wertstoffhof in DALEM benötigen Sie den SYDEMPASS. Für die Abfallentsorgung in HALSTROFF und RETTEL ist der SYDEMPASS weiterhin erforderlich.

- **Die Öffnungszeiten der DALEM-Sammelstelle sind wie folgt:**

Montag 14:00-18:00 - Dienstag 10:00-12:00, 14:00-18:00 - Mittwoch 14:00-18:00 - Donnerstag 10:00-12:00, 14:00-18:00
Freitag 14:00-18:00 - Samstag 09:30-12:00, 14:00-18:00 - Sonntag Geschlossen

- **Diejenigen aus der Abfallentsorgung in HALSTROFF :**

Montag 13:00-16:45 - Dienstag 09:00-11:45, 13:00-16:45 - Mittwoch Geschlossen - Donnerstag 09:00-11:45, 13:00-16:45
Freitag 09:00-11:45, 13:00-16:45 - Samstag 09:00-11:45, 13:00-16:45- Sonntag Geschlossen

- **So auch die von RETTEL :**

Montag Geschlossen - Dienstag 09:00-11:45, 13:00-16:45 - Mittwoch 13:00-16:45 - Donnerstag 09:00-11:45, 13:00-16:45
Freitag 09:00-11:45, 13:00-16:45 - Samstag 09:00-11:45, 13:00-16:45 - Sonntag Geschlossen

- **CARTES NATIONALES D'IDENTITE
ET PASSEPORTS**

Dans le cadre des demandes ou renouvellements de carte nationale d'identité et passeport, il convient de s'adresser à la Mairie de BOUZONVILLE, BOULAY-MOSELLE ou CREUTZWALD, en fonction de la disponibilité des services "Etat Civil", chargés de ces dossiers. La Mairie de BOUZONVILLE reste joignable au 03 87 78 44 44, celle de BOULAY-MOSELLE au 03 87 79 18 31 et CREUTZWALD 03 87 81 89 89.

Für die Beantragung oder Verlängerung von Personalausweisen und Reisepässen wenden Sie sich bitte an das Rathaus von BOUZONVILLE, BOULAY-MOSELLE oder CREUTZWALD, je nach Verfügbarkeit der für diese Angelegenheiten zuständigen Abteilungen des Standesamts. Das Rathaus von BOUZONVILLE ist unter der Nummer 03 87 78 44 44, das Rathaus von BOULAY-MOSELLE unter der Nummer 03 87 79 18 31 und das Rathaus von CREUTZWALD unter der Nummer 03 87 81 89 89 erreichbar.